

AUTORISATION DE PARTICIPATION D'UN ÉLÈVE MINEUR À UN VOYAGE SCOLAIRE À CARACTÈRE FACULTATIF

ACTE D'ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

Je soussigné(e), (Nom, Prénom) : _____,
demeurant au (adresse complète) _____
_____ (Téléphone : _____)
responsable légal de l'élève (Nom, Prénom) : _____,
élève de la classe de _____, né(e) le ____/____/____
à _____, de nationalité _____,

- reconnaît avoir été informé(e) et **autorise / n'autorise pas*** la participation de ce dernier au voyage en Angleterre (Londres, Cambridge...) qui se déroulera du **05/03/2017** au **10/03/2017** pour un montant de **350 €**.
- **autorise / n'autorise pas*** la prise de vues de mon enfant à cette occasion et leur publication éventuelle dans sur des supports internes au collège ou sur le site Internet du collège.
- **m'engage à ce que ses papiers d'identité soient valides jusqu'à la date de fin du séjour.**

[Une pièce d'identité en cours de validité sera nécessaire.
ATTENTION : Prévoir 4 à 6 semaines de délai pour l'établir si l'élève n'en dispose pas d'une.

Pour les élèves d'une nationalité hors Union Européenne, des démarches supplémentaires sont à effectuer auprès de la préfecture 2 MOIS AVANT LE DÉPART. - Se rapprocher des enseignants organisateurs dès que possible].

- **atteste l'assurance de mon enfant** garantissant les dommages que celui-ci pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile) et ceux qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels) dont les références sont
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE _____
N° DE CONTRAT _____.

.../...

* Rayer la mention inutile

➤ **m'engage à régler le solde de 350 €.**

Des aides peuvent être attribuées sur critères sociaux (voir assistante sociale).

Le paiement de cette participation volontaire s'effectuera en trois versements, par chèques libellés à l'ordre du *COLLÈGE LES GAYEULLES RENNES*, à remettre au professeur concerné.

Le premier versement de **120 €** doit intervenir **avant le 06/01/2017**.

Le second versement de **120 €** doit intervenir **avant le 03/02/2017**.

Le troisième versement de **110 €** doit intervenir **avant le 01/03/2017**.

Le premier versement par la famille doit s'accompagner de cet engagement signé. Il rend l'engagement définitif.

➤ **m'engage à obtenir une Carte d'assurance maladie européenne pour la durée du séjour.** [Après de l'Assurance maladie]

➤ **autorise les professeurs responsables du voyage à prendre toute décision concernant une éventuelle hospitalisation ou intervention chirurgicale en cas d'accident ou de maladie à évolution rapide.**

➤ **communique aux professeurs responsables les informations suivantes concernant mon enfant :**

Vaccinations effectuées : _____

Maladies contagieuses éventuelles : _____

Allergies : _____

Traitement en cours : _____

Médecin traitant : _____

INFORMATION AUX PARENTS:

La participation aux sorties ou voyages impose de respecter les règles et consignes fixées par les personnels encadrants.

Le non-respect de ces règles entraînera l'application des sanctions prévues au règlement intérieur de l'établissement.

Fait le ____/____/_____, à _____,
déclare avoir pris connaissance du présent document,
de la charte des voyages et du contrat de voyage.

**Signature(s) de la ou des personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant
(précédée(s) de la mention « Lu et approuvé ») :**

.../...

* *Rayer la mention inutile*

À RENSEIGNER DANS LE CAS D'UNE SORTIE OU D'UN VOYAGE SCOLAIRE IMPLIQUANT LA SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL

1) (J'autorise/Nous autorisons)* expressément l'enfant _____
à sortir du territoire national : Oui Non

2) L'enfant _____ fait l'objet d'une *mesure conservatoire*
d'opposition à la sortie du territoire (OST) : Oui Non

3) L'enfant _____ fait l'objet d'une *décision judiciaire*
d'interdiction de sortie du territoire (IST) : Oui Non

4)

a) L'enfant _____ fait l'objet d'une *décision judiciaire*
d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents :
Oui Non

b) *Si oui*, une *autorisation temporaire* a été donnée par le juge des affaires familiales
du tribunal de grande instance de _____ par décision du ___/___/_____.

OU

Les deux parents ensemble ou séparément ont donné leur autorisation à la sortie du
territoire de l'enfant devant un officier de police judiciaire conformément à la
procédure d'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile.

Oui Non

Avertissement

Il est rappelé que l'inscription au fichier des personnes recherchées des oppositions à la sortie du territoire (OST), des interdictions de sortie du territoire (IST) et des IST sans l'autorisation des deux parents concernant des mineurs est systématiquement vérifiée par les services chargés du contrôle aux frontières si le déplacement s'effectue hors espace Schengen. Elle peut être vérifiée par ces mêmes services si le déplacement a lieu au sein de l'espace Schengen.

Dès lors, s'il s'avère que l'enfant fait l'objet d'une de ces restrictions, il ne pourra pas franchir la frontière et sera remis directement aux services de sécurité intérieure.

Nous vous rappelons que toute fausse déclaration peut engager votre responsabilité pénale, le faux et l'usage de faux étant punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (article 441-1 du code pénal)